Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ESSONNE

CABINET DU PREFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Evry, le 26 février 2015

Communiqué de presse
Election municipale partielle intégrale
dans la commune d'Itteville

A la suite de l'annulation des opérations électorales du 23 et 30 mars 2014 dans la commune d'Itteville par le Conseil d'Etat le 17 février dernier, une délégation spéciale sera installée avant la fin de la semaine afin d'assurer la continuité des services publics et préparer les nouvelles opérations électorales qui auront lieu sur la commune.

A ce titre, les électeurs de la commune d'Itteville sont convoqués le **dimanche 22 mars 2015 aux fins de procéder à l'élection de vingt neuf conseillers municipaux et cinq conseillers communautaires.**

Le second tour de scrutin, s'il est nécessaire d'y procéder, aura lieu **le dimanche 29 mars 2015**.

Ces élections auront lieu aux mêmes dates que les élections départementales.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant autant de candidats que de sièges à pourvoir, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

L'élection est acquise au premier tour si une liste recueille la majorité absolue des suffrages exprimés. Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour.

Pour qu'une liste ait le droit de se présenter au second tour, elle doit avoir obtenu au premier tour un nombre de voix au moins égal à 10 % des suffrages exprimés.

Les déclarations de candidatures sont à déposer à la **sous-préfecture d'Etampes**, salle de réunion :

• **Pour le premier tour** : du lundi 2 mars 2015 jusqu'au mercredi 4 mars 2015 de 9 h00 à 12 h00 et de 14 h00 à 17 h00 et le jeudi 5 mars 2015 de 9h00 à 12 h00 et de 14h00 à 18 h00.

• **En cas de second tour** : le dépôt des candidatures s'effectuera le lundi 23 mars 2015 de 9 h00 à 12 h00 et de 14 h00 à 17 h00 et le mardi 24 mars 2015 de 9 h00 à 12h 00 et de 14h 00 à 18h 00

L'ordre des panneaux d'affichage sera déteminé par voie de tirage au sort entre les listes candidates en présence des candidats ou de leur représentants le jeudi 5 mars 2015 à 18h30 à la **sous-préfecture d'Etampes**, salle de réunion.

Contacts presse Préfecture :
- Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la Communication Interministérielle :
☎ 01 69 91 90 36 - 06 27 06 10 65 Fax 01 69 91 96 68 – mel nathalie.rousselet@essonne.pref.gouv.fr
- Nadiège JOLY, Adjointe au Chef du Bureau :
 01 69 91 90 54 - 06 31 14 18 36 Fax 01 69 91 96 68 – mel nadiege.joly@essonne.pref.gouv.fr